

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ACTYS 2, Part U
Code ISIN : FR0007028808

Initiateur : LBP AM (la « Société de Gestion » ou « LBP AM »)

Site internet : www.lbpam.com - Appeler le +33 (0) 1 57 24 21 00 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LBP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés. LBP AM, groupe La Banque Postale, est agréée en France sous le numéro GP-20000031 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Date de production du document d'information clés : 15/10/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement à Risques, de droit français constitué en France.

Durée : La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : Le Fonds a pour objectif d'investir dans des Fonds de Capital Investissement qui financent, dans le cadre d'opérations de capital-développement, de capital-risque, des entreprises de taille intermédiaire qui ne sont pas cotées sur un marché d'instruments financiers. Les investissements réalisés par les Fonds de Capital Investissement, qui donneront indirectement au Fonds accès au capital de ces entreprises, prendront principalement la forme d'actions ou d'obligations à bons de souscriptions d'actions ou obligations convertibles en actions généralement dénommés instruments de "financement de type mezzanine", ainsi que, dans une moindre mesure, à des titres créances non admis aux négociations sur un marché d'instruments financiers sur le marché secondaire (instruments de dette mezzanine ou instruments de dette senior).

Le Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. L'OPC n'est pas géré en référence à un indice.

Le Fonds est investi au moins à 40 % de son actif en parts de FCPR et/ou en titres d'entités constituées dans un Etat membre de l'Union Européenne dont l'objet principal est d'investir dans des sociétés non-cotées sur un marché d'instruments financiers (ensemble « Fonds de Capital Investissement »). Ainsi, par transparence, le portefeuille sera investi au minimum à 40 % et au maximum à 100% en instruments financiers qui ne sont pas admis à la négociation sur un marché réglementé français ou étranger. Le Fonds est également investi en actions, en parts d'OPCVM français ou européens, et de fonds d'investissement à vocation générale de droit français, ou obligations et titres de créances négociables en euros ou en devises étrangères.

La Société de Gestion privilégiera l'investissement par le Fonds dans des Fonds de Capital Investissement gérés par des équipes reconnues et performantes dans le domaine du capital investissement, selon l'analyse de la société de gestion.

LBP AM a décidé de déléguer la gestion financière de la part d'actif du Fonds investi en Fonds de Capital Investissement à SIPAREX XAnge Venture (le « Déléguataire de Gestion »).

Le Fonds se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement gérés par la Société de Gestion et/ou des entités du groupe La Banque Postale, et/ou des entités du groupe du Déléguataire de Gestion et/ou des entités du groupe Natixis Investment Managers.

Une procédure de gestion des conflits d'intérêts permettant d'encadrer l'investissement en fonds internes respectant l'intérêt des porteurs a été définie.

Le Fonds ne poursuit pas un objectif particulier par rapport à un secteur (industriel, géographique, ou autre) ou par rapport à certaines catégories d'actifs (par exemple caractère innovant pour les FCPI, caractère régional pour les FIP). Le Fonds n'a aucun indicateur de référence.

La Société de Gestion aura la possibilité de décider de la mise en pré-liquidation du Fonds. La pré-liquidation est une période permettant à la Société de Gestion de préparer la liquidation du Fonds et de diminuer d'autant la durée de la période de pré-liquidation, le Fonds est soumis à des modalités particulières de fonctionnement en vue de faciliter la liquidation des actifs du portefeuille par la Société de Gestion. En particulier le Fonds ne peut plus accepter de nouvelles souscriptions de parts autres que celles de ses porteurs de parts existants pour effectuer des réinvestissements. En cas de dissolution, la Société de gestion ou le dépositaire assume les fonctions de liquidateur, à défaut, le liquidateur est désigné en justice à la demande de toute personne intéressée. Le liquidateur est investi, à cet effet, des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs, payer les créanciers éventuels et répartir le solde disponible entre les porteurs de parts en numéraire ou en titres.

Le commissaire aux comptes et le dépositaire continuent d'exercer leurs fonctions jusqu'à la fin des opérations de liquidation.

Le Fonds peut servir d'unité d'unités de comptes des contrats d'assurance-vie DSK proposés par La Banque Postale.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Faculté de rachat : Les souscriptions et les rachats de parts sont exécutés quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative (cours inconnu) et sont centralisés au plus tard à 13h auprès de CACEIS Bank. Cependant pour respecter cette heure limite de centralisation, le réseau commercialisateur de La Banque Postale reçoit les ordres de souscriptions et de rachats jusqu'à 12h15.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque entre faible et moyen sur leur capital initial. Les parts ne sont pas ouvertes à la souscription aux investisseurs U.S. Persons tels que définis dans le Règlement.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Déléguataire de gestion financière : SIPAREX XAnge Venture - Les modalités de cette délégation sont précisées dans le prospectus.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit : Le Règlement, les derniers documents annuels et périodiques du produit en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial, ainsi que toute autre informations pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles sur le site www.lbpam.com, et gratuitement auprès de LBP AM, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque ("ISR") part de l'hypothèse que vous conserverez les parts du produit pendant toute la période de détention recommandée qui est de 10 ans.

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé →

L'ISR permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LBP AM à vous payer en soit affectée.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de liquidité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au Règlement.

La liste détaillée des risques liés au produit figure dans le Règlement du produit disponible sur demande auprès de LBP AM.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre toute ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que les performances moyennes du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 15 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 10 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 191 €	5 057 €	3 616 €
	Rendement annuel moyen	-48,09%	-12,75%	-9,67%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 787 €	9 598 €	9 598 €
	Rendement annuel moyen	-12,13%	-0,82%	-0,41%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 344 €	11 591 €	13 484 €
	Rendement annuel moyen	3,44%	3,00%	3,03%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 424 €	12 500 €	14 880 €
	Rendement annuel moyen	14,24%	4,56%	4,05%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 27/03/2013 et 30/03/2023 pour le scénario défavorable
- 30/03/2010 et 30/03/2020 pour le scénario intermédiaire
- 30/11/2011 et 30/11/2021 pour le scénario favorable.

QUE SE PASSE-T-IL SI LBP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires.

Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Coûts totaux (en €)	488 €	2 266 €	5 511 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,88%	3,79% chaque année	3,63% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,7% avant déduction des coûts et de 3,0% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 1,5% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels	Jusqu'à 150 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	3,38% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	338 €
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : au minimum de 10 ans.

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit, sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

La Société de Gestion peut décider, dans les conditions décrites dans le prospectus de l'OPC, de déclencher un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates »).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller bancaire ou contacter :

Si vous êtes investisseur personne physique :

- par courrier : LBP AM - DDMP, 36, QUAI HENRI IV - 75004 PARIS, France ;

- ou par email : demandeclientsparticuliers@lbpam.com.

Si vous êtes investisseur personne morale :

- par courrier : LBP AM - Direction du Développement, 36, QUAI HENRI IV - 75004 PARIS, France ;

- ou par email : demandeclientsinstitutionnels@lbpam.com.

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <https://www.lbpam.com/publications>.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Classification SFDR : Article 6

Le Règlement, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les performances passées au cours des 10 années passées, ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de LBP AM (36, QUAI HENRI IV - 75004 PARIS, France). Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/products/fr0007028808>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.